

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 53	<i>Membres en fonction :</i> 52	<i>Membres présents :</i> 37	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 15	<i>Absent(s) :</i> 0	<i>Pouvoir(s) :</i> 3
---	---------------------------------	------------------------------	---------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 23 novembre 2021

Vote(s) pour : 40
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 29 novembre 2021,

Sous la présidence de Monsieur Khalifé KHALIFE, Vice-Président de Metz Métropole, Adjoint au Maire de Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2021-11-29-BD-13.2 :

ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre : Approbation du compte rendu financier annuel à la collectivité arrêté au 31 décembre 2019.

Rapporteur : Madame Béatrice AGAMENNONE

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 27 juin 2005 relative à la déclaration d'intérêt communautaire de la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre à Metz,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 27 juin 2005 relative à la définition de l'intérêt communautaire en matière de voirie,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 30 janvier 2006 relative à l'approbation du dossier de réalisation de la ZAC,

VU le Traité de Concession d'Aménagement (anciennement Convention Publique d'Aménagement – CPA) en date du 20 décembre 2004 relatif à l'aménagement de la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre, l'avenant n° 1 en date du 21 avril 2006 portant sur la substitution de Metz Métropole à la Ville de Metz dans l'ensemble des droits et obligations résultant du Traité de Concession d'Aménagement, et les avenants n° 2, n° 3, n° 4, n° 6, n° 7, n° 8, n° 9, n° 10 et n° 11 relatifs aux acquisitions d'équipements publics par la Ville de Metz et Metz Métropole, ainsi qu'à la participation de Metz Métropole à l'équilibre de l'opération et l'avenant n° 5 relatif à la rémunération de la SAREMM,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 4 avril 2016 portant approbation du Plan Pluriannuel d'investissement,

VU les notes de conjoncture produite par la SAREMM,

CONSIDERANT que la SAREMM doit fournir chaque année un compte rendu financier annuel à la collectivité,

DECIDE d'approuver le compte-rendu financier annuel de la ZAC du Quartier de l'Amphithéâtre, arrêté au 31 décembre 2019 tel que présenté à l'annexe jointe à la présente et dont les principaux

chiffres clés sont les suivants :

	Réalisation au 31 décembre 2019 en HT	Reste à réaliser en € HT	Bilan global actualisé en € HT	% de réalisation
Dépenses	119 532 569	27 131 728	146 064 297	82 %
Recettes	109 346 423	36 717 875	146 064 298	75 %

Au 31 décembre 2019, la comptabilité de l'opération enregistre une trésorerie négative de 738 €. Le bilan financier propose une participation globale de Metz Métropole à hauteur de 48 017 419 € HT dont les principales composantes sont les suivantes :

- Une participation à l'équilibre de l'opération, à hauteur de 21 172 063 € HT, montant inchangé depuis la signature de l'avenant n° 10 au traité de concession approuvé par délibération du Bureau communautaire du 9 mai 2016 portant approbation du compte-rendu financier annuel à la collectivité au 31 décembre 2014,
- Une participation aux équipements publics de la ZAC qui est portée à 25 170 154 € HT soit 30 131 887 TTC, dont 25 962 995 € TTC sont déjà versés. Le versement du solde, soit 4 168 891,61 € TTC interviendra par compensation avec les dépenses dues par la SAREMM à Metz Métropole, dans le cadre de la réalisation de METTIS, par l'avenant n°11 au traité de concession, au cours de l'exercice 2020.
- Une Participation de Metz Métropole pour l'aménagement du pôle d'échange multimodal : 1 016 500 €, versée en totalité.
- Une participation complémentaire de 324 583 € HT pour la réalisation d'un parking provisoire réalisé par la SAREMM, et exploité par Metz Métropole, vient s'ajouter en complément de ces participations. L'avenant n° 12 au traité de concession doit être régularisé en ce sens.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 12 au traité de concession entre Metz Métropole et la SAREMM, relatif à la réalisation d'un parking provisoire aérien de 200 places environ dans le périmètre de l'opération, situé au sud de l'hôtel prévu sur le lot D2.1 pour un montant de 324 583 € HT intégré au bilan financier de la ZAC.

Pour extrait conforme
Metz, le 30 novembre 2021
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT


Quartier de l'Amphithéâtre - Etat de la commercialisation au 31/12/2019

Numéro de lot	Promoteur	Typologie de construction	Surfaces	Prix	Dates clés
			SDP/SHON vendues (ou m ² de terrain pour le logement individuel)	total	Signature de l'acte de vente initial
				HT	
A0	HOTEL / DEMATHIEU&BARD	Commerces	3758	939 500 €	29/09/2015
A0	DEMATHIEU&BARD	Bureaux/Activités	13208	3 251 740 €	23/03/2018
A1	M3CONGRES	Equipements publics	15358	1 704 738 €	10/12/2015
A1	SNCF - Régul répéteur	Equipements publics	812	56 840 €	
A2	BUREAUX LA HALLE / SCCV	Commerces	2604	1 461 400 €	10/06/2011
		Bureaux/Activités	5610		
A3	METZ METROPOLE	Equipements publics	11176	1 117 600 €	22/12/2009
Triangle Nord	METZ METROPOLE	Equipements publics	1000	111 000 €	21/11/2013
B1	CCAS	Equipements publics	1690,5	217 194 €	17/12/2013
B2.1	BATIGERE - SAREL	Bureaux/Activités	4087	1 790 114 €	23/11/2010
		Commerces	97		
		Logements	3689		
B2.2	SCI POMPIDOU / FDR	Bureaux/Activités	5545	1 032 066 €	23/11/2010
		Commerces	153		
B2.3	SCI METZ AMPHITHEATRE - NEXITY GEORGE V	Logements	4085	1 424 408 €	03/11/2010
		Bureaux/Activités	999		
		Commerces	454		
B2.4	SAS PROMALLIANCE	Commerces	208	790 416 €	23/11/2010
		Logements	2658		
B2.5	SCI METZ AMPHITHEATRE 1 / LAZARD	Bureaux/Activités	6300	1 134 000 €	23/11/2010
B3.C3 Socle	MUSE / SNC AMPHITHEATRE DE METZ / APSYS	Commerces	46525,36	10 673 638 €	30/09/2014
		Bureaux/Activités	273,42		
		Logements	1056,4		
B3.1	SCI AMPHITHEATRE METZ II / LAZARD	Bureaux/Activités	5212	938 160 €	30/09/2014
B3.3	SCI AMPHITHEATRE METZ II / LAZARD	Bureaux/Activités	4217,9	759 222 €	30/09/2014
B3.2	SCCV FIRST AMPHITHEATRE/ APSYS	Logements	3243,18	1 000 430 €	30/09/2014
		Bureaux/Activités	513		
C3.1	SCI ADIM EST REALISATIONS / MHT	Logements	3846,77	692 419 €	30/09/2014
C3.2	BATIGERE / SAREL	Logements	6928	1 247 040 €	30/09/2014
C3.4	SCCV AMPHI SUD (RIZZON)	Logements	2583,69	723 433 €	30/09/2014
C3.3 / C3.5	SCI METZ CALLIOPE / AEGIDE	Logements	9572	2 080 160 €	14/09/2016
C2.1	BUREAUX / CNFPT	Bureaux/Activités	2927	497 590 €	17/07/2014
C2.2 / C2.3	ICADE PROMOTION	Commerces	300	2 952 510 €	11/04/2017
		Logements	9154		
C.2.4	BOUYGUES IMMO	Logements	5338,94	1 681 766 €	25/07/2018
C2.5	BUREAUX / ADIM EST	Bureaux/Activités	10437	2 463 093 €	12/12/2018
D2.1	DIVODORUM (Hotel Starck)	Commerces	6829,6	1 244 900 €	30/05/2018
E2.3	SA BOUYGUES IMMOBILIER	Logements	9085	2 916 285 €	17/11/2011
		Bureaux/Activités	237		
E3.7	SCCV AMPHI SUD	Logements	6418	3 148 400 €	17/12/2012
		Logements	4058		
		Commerces	1723		